

AVIS DU CMF

AGREMENT D'AJOUT D'UN NOUVEAU DISTRIBUTEUR

SICAV PROSPERITY

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 25 janvier 1994

Siège social: 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 3 juin 2021, d'octroyer son agrément pour l'ajout de « TUNISIE VALEURS », intermédiaire en bourse, en tant que nouveau distributeur des actions de « SICAV PROSPERITY».